DISSERTATION
SUR
LES ALIMENS
CONSIDÉRÉS
COMME MOYENS THÉRAPEUTIQUES,

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE

A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

Le 26 brumaire de l'an 12 de la République française,

pour obtenir le titre de Docteur en Médecine,

Par Vital THORE, *de Fabrezan, 3e. arrondissement du Département de l'Aude, ex-Élève national de l'École de Médecine de Montpellier.*

Jamais on n'a rien trouvé ni à retrancher, ni à ajouter aux dogmes immortels d'HIPPOCRATE.

LORRY, des alimens, tom. 2, chap. 4.

A MONTPELLIER,

Chez COUCOURDAN, Imprimeur de l'École de Médecine, au bout de la descente du Cannau, rue du Berger, N°. 127. AN XII.

DISSERTATION
SUR LES ALIMENS
CONSIDÉRÉS COMME MOYENS THÉRAPEUTIQUES.

QUAND les Anciens divisèrent la Médecine en diététique, en pharmaceutique et en chirurgicale, ils réservèrent pour la première une sorte de respect particulier, dont la cause se trouve, sans doute, dans la gravité des maladies aiguës où elle est du plus grand secours, et selon CELSE, dans le mérite éminent, le génie, le profond savoir de ceux qui la cultivèrent plus spécialement (1).

Cette préférence que les hommes les plus marquans dans la Médecine donnaient à la diététique, parle beaucoup en faveur de cette partie de l'art de guérir. Si le cas qu'on en fait aujourd'hui n'est pas le même, cela pourrait tenir à ce que les modernes ont peu ajouté à ce que les anciens nous ont laissé sur ce sujet; qu'au contraire ils ont accru les autres parties, et qu'ils aiment mieux vanter, comme de raison, ce à quoi leur gloire est attachée.

Mais ceux qui n'ont rien à prétendre dans la distribution de cette gloire, feront toujours bien de donner la plus grande attention à un objet que les hommes du premier ordre ont étudié avec prédilection, et qui est doublement important par son utilité thérapeutique directe, et par le goût qu'il inspire pour une observation plus exacte et plus scrupuleuse de la Nature.

Parmi les différens objets dont la thérapeutique diététique s'occupe,

---

(1) *Ejus autem, quæ victu morbos curat, longè clarissimi authores etiam quædam altiùs agitare conati, rerum quoque naturæ sibi cognitionem vendicaverunt, tanquam sine eâ trunca et debilis Medicina esset. Præfat.*

je choisis pour sujet de mes recherches, le plus important, et celui sur lequel on peut mieux donner des règles, puisqu'il est entièrement à notre disposition ; je veux parler des alimens.

Je vais présenter les principales considérations sur lesquelles on peut fonder les règles qui dirigent dans l'emploi des alimens comme moyens curatifs. Cela n'ajoutera rien aux lois établies par HIPPOCRATE ; mais il me semble que ces lois se retiennent mieux, quand on en connaît l'esprit.

I. Les alimens produisent toujours en nous au moins trois effets. 1°. Ils appaisent la faim ; 2°. l'impression qu'ils font sur l'organe du goût, sur l'œsophage et sur l'estomac, est suivie d'une excitation générale, ou d'une augmentation de ton dans tous les organes ; 3°. quand ils ont été décomposés par la digestion, et distribués dans toutes les parties du corps, ils sont incorporés dans nos organes, y sont assimilés pour les accroître, ou en réparer les pertes ; c'est cette réparation ou cet accroissement qui constitue proprement la nutrition.

II. Je comprends sous la dénomination de faim, non-seulement l'appétence très-prononcée pour les alimens, mais encore ce sentiment de besoin qu'on éprouve indépendamment de toute appétit. Rien n'est plus fréquent que d'entendre des personnes se plaindre d'un besoin de manger, sans rien appéter, et quelquefois même d'une répugnance pour tous les alimens, qui les désespère, parce qu'elles éprouvent dans la région épigastrique une sensation qui les avertit de la nécessité d'en prendre. Cet état est assez commun pendant les chaleurs de l'été ; les pertes que l'on fait et l'épuisement que cause l'action trop long-temps continuée de la chaleur, donnent le sentiment d'un vrai besoin, et néanmoins l'appétit est presque nul. Je compare cette sensation au besoin de boire qui se fait sentir dans la rage, et qui se trouve uni avec l'hydrophobie. Je crois que cette analyse de la faim est fondée sur des faits incontestables.

III. Le sentiment de besoin seul rend triste, timide, et s'accompagne d'une débilité qui va quelquefois jusqu'à la défaillance ; cette débilité se fait remarquer non-seulement dans les organes soumis à la volonté, mais encore dans toutes les fonctions de l'économie, lesquelles se suspendent, ou deviennent languissantes. Celui d'appétit donne de l'activité,

tourmente, et peut même inspirer de l'audace ; il influe sur les facultés intellectuelles, au point de rendre l'esprit incapable d'attention pour tout ce qui ne tend pas à détruire ce sentiment pénible.

IV. La première utilité des alimens, c'est donc de faire cesser deux sensations pénibles dont l'influence sur l'économie est très-puissante. Il y a des substances non alibiles qui peuvent produire le même effet ; ce sont des moyens artificiels qu'on emploie quelquefois quand les alimens manquent, ou que des raisons empêchent d'en donner. Les substances nauséabondes, comme le tabac, sont très-propres à dissiper l'appétit, et les matières très-sapides (1), celles qui contiennent une huile essentielle bien pénétrante, peuvent suspendre pour un temps le sentiment du besoin : on sait l'usage fréquent que les sauvages, les militaires, et ceux qui par état sont souvent exposés à manquer du nécessaire, font de ces moyens artificiels.

V. Indépendamment de ce sentiment de débilité que nous rapportons à la région épigastrique, le besoin d'alimens s'accompagne d'une moindre aptitude aux mouvemens, d'une faiblesse générale qui diminue de beaucoup l'effort dont nous sommes capables. Il ne faut pas croire que cette diminution des forces motrices dépende seulement des pertes *sensibles* (2) que nos organes éprouvent par l'exercice ; si cela était, elle ne se ferait pas sentir chez ceux qui acquièrent de l'embonpoint ; il n'y aurait que la nutrition qui pût fortifier. Or, l'expérience prouve que la réfection des membres succède immédiatement au repas, et que celui qui a suspendu ses exercices par une faiblesse, effet d'une longue abstinence, est en état de les recommencer dès que les alimens sont contenus dans l'estomac (3).

---

(1) *Famem vini potio solvit.* HIPP. *aph.* 19, *sect.* II.

(2) *Je dis sensibles, parce que j'ignore s'il ne s'en fait pas d'inappréciables à nos sens, comme celle de quelque fluide extrêmement subtil.*

(3) *Il s'ensuit de là que le besoin de manger n'annonce pas toujours le besoin d'une réparation matérielle, mais seulement le besoin de la répétition de l'impression tonique.*

VI. Cette impression tonique que les alimens font sur l'estomac, et qui se répéte sympatiquement dans tout le corps, est en raison composée de la quantité des substances avalées, (pouvu qu'elle ne dépasse pas certaines bornes) de la quantité des particules stimulantes *spécifiques* (1), qu'elles contiennent de la consistance qu'ont ces mêmes alimens.

VII. Il suit de là que des quantités différentes d'alimens différens, peuvent produire le même effet tonique ; et que des substances qui ne contiennent qu'une très-petite quantité de sucs alibiles sous une masse considérable sont propres à remplir le même objet ; il s'ensuit encore que des substances non alibiles, mais qui peuvent agir sur l'estomac mécaniquement (2), ou bien par des stimulans spécifiques, sont capables de remplacer les alimens sous ce rapport. Les Médecins ne doivent donc pas être étonnés d'un fait qui a fort surpris ceux qui l'ont observé ; savoir, que les sauvages de plusieurs peuplades sont dans l'usage de manger d'une terre glaise lorsqu'ils sont pressés par la faim, et qu'ils manquent d'alimens ; c'est alors un lest qui trompe la faim, et produit un des principaux effets des substances alibiles. Pour ce qui regarde le temps pendant lequel on peut user de cet aliment artificiel, il tient à des circonstances dont il n'est pas encore temps de faire mention.

VIII. L'excitation que les alimens déterminent n'est pas de longue durée ; elle s'évanouit promptement, quand elle n'est pas remplacée par celle que la nutrition produit ; si on veut la soutenir au même point, on est obligé de répéter souvent l'introduction de nouvelles substances dans l'estomac. Or, ces alimens qui contiennent peu de parties

---

(1) *J'emploie cette expresion, peut-être improprement, pour distinguer ces stimulans des mécaniques, et même des stimulans d'une autre nature ; mais qu'importent les noms, pourvu qu'on soit d'accord sur les choses.*

(2) *Cet effet que le seul poids des alimens produit sur le système entier des forces, porte à croire que la réfection ne dépend nullement d'un fluide réparé.*

alibiles dans une masse de matière assez considérable, ont l'inconvénient de se diriger lentement, de sorte qu'il s'écoule un intervalle considérable entre l'excitation primitive, et celle qui suit la réparation; cet intervalle est encore d'autant plus long, que ces matières ont plus de consistance (VI). C'est peut être pour cela que les anciens ne permirent d'abord aux athlètes qu'une nourriture substancielle, mais point tonique; ils ne voulaient chez eux que ce *robur* qui naît d'une bonne conformation, d'un exercice continuel, et d'une réparation proportionnée aux pertes; dans la suite on leur permit des alimens qui étaient toniques par leur masse, mais très-nourrissans par leur nature; c'étaient de gros pain, de fromage, des viandes grossières; mais on leur interdit toujours les assaisonnemens, les liqueurs fortes, et tout ce qui ne pouvait leur donner qu'une excitation fugace.

IX. Les retours de cette faiblesse générale qui exige une nouvelle impression excitante, sont plus ou moins fréquens selon une foule de circonstances : ce qui les hâte, c'est un travail assidu de quelque nature qu'il soit, un état de convalescence, la vieillesse, une maladie quelconque; il faut encore mettre au nombre de ces causes l'habitude de prendre ses repas à des heures marquées. HIPPOCRATE a observé qu'indépendamment de tout besoin de réparation, cette débilité se produisait au temps où l'individu a coutume de prendre des alimens; c'est à l'impression débilitante du froid, laquelle ne peut être suivie de réaction, si elle est continuelle, qu'il faut rapporter la fréquence du besoin de manger qu'on éprouve en hiver; la solution qu'ont donné de ce problême ceux qui n'ont attribué l'appétit qu'au besoin d'une réparation matérielle, est évidamment insuffisante; cette faiblesse peut être funeste; car ce n'est pas seulement sur les fonctions motrices dépendantes de la volonté qu'elle porte son influence; mais encore sur celles qui dépendent de l'action vitale des organes; la circulation languit, les fonctions du système nerveux se font avec irrégularité.

L'excitation qui succède à l'impression tonique des alimens présente un phénomène assez semblable, en petit, à celui qu'on nomme fièvre; il est même des cas où à cause de l'abondance ou de la consistance des alimens, il imite parfaitement la fièvre, comme GALIEN l'avait observé

chez l'Empereur *Marc-Aurèle*, et comme nous le voyons chaque jour chez des personnes faibles qui ne suivent pas assez rigoureusement les règles de la tempérance. Dans ces circonstances, la digestion est laborieuse et fatigante, en proportion de la quantité des alimens et de leur résistance à l'action de l'estomac.

X. La réparation est l'effet le plus éloigné, elle se fait d'une manière obscure que nos sens ne peuvent pas suivre; elle n'est pas la même chez tous les individus, puisqu'elle doit varier selon les pertes; or ces pertes présentent des différences infinies, non-seulement par rapport aux climats, aux saisons, aux travaux, aux âges, mais encore par rapport aux idiosyncrasies. Il est des sujets qui perdent habituellement peu, en qui les molécules constituantes sont liées si fortement, que le renouvellement de la substance du corps se fait avec une lenteur infinie; quelquefois on dirait que la mort seule est capable de détruire une union si intime; c'est ce que prouvent ces exemples d'une abstinence long-temps prolongée que l'on trouve par tout : on en a récemment publié un qui a été observé en l'an 10 à l'hôpital militaire de Paris. Tous les jours les maniaques nous offrent à ce sujet des faits qui surprendraient, s'ils étaient moins communs. Chez les individus en qui ce phénomène se présente, les excrétions sont presque insensibles; les linges et les habits dont ils se servent s'usent, et se déchirent sans être salis, si ce n'est par les objets extérieurs. Puisqu'il est possible qu'un corps vivant se conserve long-temps sans perte, on doit être moins étonné que des sauvages passent trois mois sans prendre des alimens proprement dits, et par le secours du lest dont nous avons parlé.

XI. Il est des individus au contraire chez qui les excrétions sont abondantes, en qui cette décomposition vitale ou cette succession de molécules se fait avec une vîtesse inconcevable; c'est ce qui cause les voracités extraordinaires que l'on observe encore plus souvent que les abstinences, et dont M. Percy a publié, il n'y a pas long-temps, un exemple singulier. On dirait que chez ces individus les liens vitaux qui retiennent les molécules sont extrêmement faibles, et que celles-ci sont toujours prêtes à obéir aux lois de la fermentation putride; aussi l'auteur que je cite observe-t-il que le cadavre de l'homme qui avait

présenté la voracité dont il vient d'être question, se corrompit dans peu de temps, et répandit une odeur qui en rendait l'accès presque impossible. Il y a une infinité de degrés en deçà de ce point extrême.

XII. Les causes qui accélèrent les pertes sont les travaux, les excrétions provoquées, ou spontanément abondantes; mais souvent on n'en trouve aucune d'évidente, et on ne peut en accuser que l'idiosyncrasie des individus.

XIII. Une autre cause qui produit le renouvellement du besoin, et qui est fort différente des pertes, c'est l'accroissement : c'est une chose bien singulière dans les animaux que ce besoin de croître, jusqu'à un certain point qui leur fait appéter plus d'alimens qu'il n'en faut pour réparer ces déperditions de substance qu'ils subissent.

XIV. Les trois effets que je viens d'examiner ne sont pas les seuls que produisent les alimens; il en est d'autres que l'expérience constate. CELSE a recueilli les observations qu'on avait faites là-dessus jusqu'à lui, et en a présenté le résultat avec assez de détail (1). On conçoit la possibilité de ces effets secondaires par les considérations suivantes.

HIPPOCRATE avait remarqué qu'on ne pouvait regarder comme alimens purs, que les substances que le corps maîtrisait, c'est-à-dire, décomposait sans résistance, et s'appropriait; mais que toutes les parties qui étaient réfractaires à l'action vitale agissaient sur le corps d'une manière particulière; ce qui pouvait même y déterminer des maladies : *cum corpus cibos superaverit, tunc neque morbus, neque ex his quœ offeruntur contrarietas oritur*. Or il est infiniment rare que des alimens soient complètement décomposés et assimilés. On peut s'en convaincre en observant que les animaux qui servent à notre nourriture nous fournissent une chair qui a des rapports de saveur et d'odeur avec les alimens dont ils ont été nourris. Ceci me rappelle un fait rapporté par M. DENON, lors de l'expédition d'Egypte. La division militaire qui fut envoyée dans la Thébaïde fut presque incommodée par une foule de vautours qui se familiarisèrent avec les soldats, au point de venir prendre leur nour-

---

Med. lib. 2, *cap.* 19 *et seq.*

titure dans les mains et sur la tête des hommes. Les petits vautours, ajoute-t-il, n'avaient ni l'audace ni la dextérité de leurs parens ; mais ils se nourrissaient de ce qu'il y avait de plus corrompu. Leur nature, dit le voyageur, participait de l'infection de leur nourriture ; car à plusieurs reprises, il m'a été impossible de supporter l'odeur de la chair de ces oiseaux que j'essayais d'écorcher, au moment où je venais de les tuer, soit à coups de fusil, soit à coups de pistolet, et pendant qu'ils étaient encore chauds.

Or, cette vérité une fois établie, on conçoit que la partie réfractaire de l'aliment qui doit nécessairement agir sur un corps vivant, peut être de nature à produire des effets avantageux dans certains cas ; ou pour parler plus exactement, on peut avancer qu'il n'est point d'aliment dont la partie réfractaire ne puisse être médicamenteuse, pourvu que, connaissant son action, on choisisse convenablement le cas où ils doivent être administrés.

De plus on sait que plusieurs médicamens ont une action spécifique sur quelque organe : on peut penser par analogie que la partie médicamenteuse des alimens peut jouir de la même propriété, ou du moins on n'a pas de raison pour se défier des observations qui tendent à le prouver.

On entrevoit, d'après cela, combien la thérapeutique pourrait tirer parti de cette action spéciale des alimens, si elle était mieux connue, et combien nous gagnerions à avoir de bonnes observations sur ce sujet.

XV. On sent combien il est important de connaître la nature du principe médicamenteux de chaque aliment, afin de ne pas risquer de le perdre, de le neutraliser ou de le dénaturer par les préparations qu'on lui fait subir.

Je vais maintenant exposer les principales règles que les anciens nous ont prescrites touchant l'usage des alimens dans les maladies, et par là se trouveront indiquées dans les considérations précédentes les raisons sur lesquelles ces lois sont fondées. Au lieu de dire, *les anciens*, j'aurais pu dire HIPPOCRATE ; car on n'a presque rien ajouté à ce qu'il a ensei-

gné ; et avant lui, on n'avait rien écrit qui fût digne d'être pris en considération (1).

On a divisé les alimens de plusieurs manières, parce qu'on peut les considérer sous plusieurs rapports ; facilité à se laisser décomposer par l'action de l'estomac ; quantité de matière réfractaire qui reste dans le corps sans s'évacuer comme excrément ; quantité de matière purement alibile ; consistance, etc. Voilà divers points de vue sous lesquels on les a envisagés, et qui ont été la base d'autant de divisions. La digestibilité a servi aux distinctions les plus reçues. C'est sous ce rapport que Celse divise les alimens en trois classes, ou diètes ; savoir, *diœta valentissima*, *diœta media*, *diœta imbecillis*, *vel infirma*. La première, composée de substances alibiles les plus consistantes et les plus difficiles à digérer, n'est qu'à l'usage des personnes robustes qui jouissent d'une bonne santé. La seconde, aussi appelée *victus plenus*, renferme des alimens solides, d'une digestion facile, et abondant en matières assimilables ; elle n'est employée en thérapeutique que pour les maladies chroniques où les facultés de l'estomac sont peu affaiblies.

La troisième classe d'alimens se compose des fruits de la saison, de matières de consistance moyenne, et de liquides, se subdivise d'après la même base en trois parties désignées par les noms de *diœta tenuis*, *magis tenuis*, *tenuissima*. Il serait trop long de rapporter les substances que l'on renfermait dans ces divisions ; il nous suffit de dire qu'on peut prendre pour modèle les trois préparations que les anciens faisaient subir à l'orge ; savoir, la tisane entière, la tisane simple, ou crême de tisane, et l'eau d'orge ou *hordeatum* (2).

---

(1) *De dietâ, id est, victûs ratione nihil quod effatu dignum sit, conscripserunt veteres, quanquam id magnum esset. De rat. vict in ac.*

(2) *Chacun sait que la tisane était une sorte de bouillie faite avec l'orge mondé, cuit dans l'eau, jusqu'à une consistance semblable à celle de nos potages au ris ; la tisane simple, un extrait de la partie amilacée par un procédé semblable à celui que nous suivons pour faire la crême de ris, et le* hordeatum, *ce que nous appellons aujourd'hui tisane d'orge.*

J'ai nommé ces préparations dans un ordre correspondant à celui des classes d'alimens dont elles sont le modèle.

XVI. Une des principales règles établies par HIPPOCRATE ; c'est qu'il faut donner des alimens aux malades, et que même si l'on doit tomber dans des extrêmes par rapport à la quantité, il vaut mieux pécher par excès (1). Ce précepte était déjà nécessaire du temps d'HIPPOCRATE pour condamner expressément la pratique d'HÉRODICUS, et probablement de plusieurs autres qui exténuaient leurs malades par une diète excessive.

Une mauvaise interprétation du dixième aphorisme de la seconde section (2) servit dans la suite aux Médecins diatritaires pour appuyer leur singulière thérapeutique ; mais GALIEN livra leur doctrine à la risée, et exposa les vraies raisons qui nécessitaient l'administration des alimens ; *morbus*, dit-il, *suæ affectionis indicat auxilia*, *phlebotomiam videlicet clysma..... virtutis verò custodia solam indicat alimoniam* (3).

J'ai exposé aux articles III, IV, V, les faits qui servent de fondement à ce précepte ; voyez encore le n°. IX.

XVII. La distinction que j'ai établie entre les divers effets des alimens (I), et ce que j'ai dit sur l'impression tonique qu'exerçaient ceux-mêmes qui contenaient peu de parties alibiles (VII), suffit pour faire disparaître la contradiction apparente qui existe entre la première loi, et le précepte donné dans le dixième aphorisme de la section 2e. Dans les maladies où la coction des alimens ne peut se faire que très-imparfaitement, où une bonne assimilation est impossible, il ne faut pas présenter aux organes des substances abondantes en sucs alibiles ; ceux-ci, trop en rapport avec eux, seraient attaqués, à demi assimilés, et bientôt atteints de la dégénération dominante ; ils aggraveraient la maladie par leur présence ; mais si les substances que l'on introduit dans l'estomac contiennent peu de matière alibile, abondent en matières indifférentes, qui sans nuire, ne sont pas suceptibles de coction, on

---

(1) *Hipp. aph. sect.* 1, 5.

(2) *Impura corpora quò magis nutries, eò magis lædes.*

(3) *Comm.* 1, *in lib. de rat. vict. in acc.*

retirera de cet aliment tout l'avantage qu'on peut attendre de l'impression tonique, sans avoir à redouter les inconvéniens dont nous venons de parler. On peut donc sans absurdité prescrire en même temps de faire manger un malade, et de ne pas le nourrir. C'est là-dessus qu'est fondé le précepte de préférer la diète végétale à l'animale dans les maladies que les anciens appelaient putrides, et de faire le contraire dans celles où on n'aperçoit point une dégénération humorale essentielle qui fasse le principal caractère de la maladie.

Une autre règle de diététique thérapeutique, c'est que la quantité d'alimens que l'on donne à la fois dans les maladies aiguës doit être très-modérée, et que sa consistance doit être en raison inverse de l'activité de la fièvre. La raison de ce précepte se trouve renfermée dans ce que j'ai dit au n°. (IX); une digestion pénible ajouterait une nouvelle fièvre à celle qui existe déjà, et aggraverait la maladie.

XVIII. Il faut répéter souvent les administrations d'alimens chez les malades par les raisons exposées à l'article VIII.

XIX. Mais il faut, autant qu'il est possible, éviter pour donner des alimens, les temps des paroxismes; c'est encore une conclusion qu'il est aisé de tirer de l'article IX (1). D'ailleurs, soit qu'on puisse se conformer à cette règle, soit que la briéveté des rémissions force à y déroger, il faut faire en sorte que l'administration des alimens ait lieu aux heures où le malade avait coutume de prendre ses repas, autant que cela pourra s'accorder avec le précepte précédent; j'ai parlé ailleurs de l'influence de l'habitude sur les retours de cette faiblesse qui nécessite l'impression tonique, et ce que j'en ai dit justifie la loi qu'HIPPOCRATE nous a donné à cet égard (2).

XX. Il est une seconde considération qui doit diriger dans le choix des alimens; c'est celle des pertes plus ou moins considérables que le maladie peut causer, et de la longueur du temps pendant lequel la malade se trouve exposé à cette déperdition; si la maladie s'accompagne

(1) *In exacerbationibus cibum refugere oportet, exhibere enim noxium.*

(2) *Aliquid autem consuetudini concedendum.*

d'évacuations excessives qui mettent l'individu en danger d'éprouver les accidens de l'inanition, il faut chercher à le nourrir, au risque de tout ce qui peut arriver, et par conséquent lui présenter des substances où les sucs alibiles soient abondans. De même quand une maladie est longue, il est à craindre que si l'on use d'alimens peu nourrissans, les pertes ne l'emportent trop sur les réparations, et que la faiblesse qui doit être la suite de cette disproportion, n'empêche les mouvemens salutaires et critiques. Lors donc qu'on peut prévoir qu'une maladie durera long-temps, ou quand elle subsistera déjà depuis plusieurs semaines, il faut songer à nourrir le malade, et pour cela préférer les substances animales aux végétales.

XXI. Les circonstances qui font varier la quantité des alimens sont, 1.° la gravité, ou pour parler plus exactement, l'impétuosité de la maladie; 2°. le temps où elle se trouve; 3°. son espèce; 4°. la saison où l'on est; 5°. l'âge du malade; 6°. son idiosyncrasie, comme d'après ses appétits et ses habitudes.

1°. Les fièvres qui ont beaucoup d'activité, comme les très-aiguës, et qui par leur nature doivent se terminer dans un temps court, exigent peu d'alimens. En effet la fièvre qui est un état d'excitation rend les impressions toniques d'autant moins nécessaires, qu'elle est plus forte; toute digestion causant un mouvement analogue à celui de la fièvre ne pourrait manquer d'ajouter en quelque sorte un degré à la maladie; et quoique cette exaspération doive être de courte durée, il faut tâcher de l'éviter. De plus la briéveté de cette maladie ne permettra au malade d'éprouver les effets de l'inanition; cependant comme l'habitude doit être respective, il convient d'administrer de légers alimens, tels que ceux qui composent la diète *tenuissima* (1); ils satisfont à toutes les indications; ils réparent l'humidité dissipée par l'ardeur de la fièvre (2); ils produi-

---

(1) *Cum morbus est peracutus, extremos protinùs obtinet labores, et extremò tenuissimâ victûs ratione necessariò utendum. Aph.* 5, 1.

(2) *Le défaut d'humidité et l'abstinence de la boisson produisent des accidens très-dangereux. Le fameux* HUET *rapporte que sa sœur qui, par*

sent sur l'estomac une impression qui est le simulacre de celles qu'il éprouve habituellement ; ils présentent une petite quantité de sucs alibiles, et préviennent l'inanition.

Quand la fièvre est simplement aiguë, les contr'indications qui excluent les alimens sont bien moins prononcées, et la plupart des indications sont beaucoup plus impérieuses ; aussi prescrit-on alors la diète *magis tenuis* (1).

En raisonnant de la même manière, on voit que les aiguës par décidence exigent un diète plus consistante : la tisane entière est le modèle des alimens qu'on peut donner alors. Enfin les maladies chroniques demandent une diète plus ou moins pleine, selon l'état des forces (2).

2°. Le temps de la maladie doit influer sur le choix de la diète à cause des phénomènes qui se passent à diverses époques. Lorsque la maladie est dans l'augment, le Médecin doit chercher à en prévoir la durée ; l'espèce de l'affection, la succession plus ou moins rapide des symptômes, sont des données qui peuvent l'aider à résoudre ce problême. La séméïotique nous donne plusieurs règles dont il faut tâcher de faire l'application (3).

Si la maladie doit être longue, l'irritation du premier temps n'est pas ordinairement assez forte pour exclure les alimens ; de plus ils sont directement indiqués par la nécessité de maintenir les forces dans un état tel que le malade puisse parcourir le long trajet qu'il a devant lui : on sent d'après cela que la quantité et la consistance des alimens doivent être dans le premier temps subordonnées à la marche des symptômes, et que les préceptes relatifs à cet objet rentrent dans ceux que nous

---

esprit de religion, s'était condamnée à ne point boire, mourut dans un état de desséchement ; sa peau était noire et sèche comme un parchemin.

(1) *Cum acutus non est, pleniorem victum adhibere concessum est.*

(2) *Tàm à tenui victu se subducere oportet, quàm morbus ab extremis recesserit.*

(3) *Conjectura etiam ex ægro facienda, an cum eo victu satis esse possit ad morbi vigorem usque....... morbi et anni tempestates et circuitum. aph.* 12, §. 1.

avons donnés touchant le choix de la diète par rapport à l'impétuosité des maladies (1).

Mais quand la maladie est parvenue à son état, les symptômes sont trop graves pour qu'on puisse tenir la même conduite qu'auparavant. Le malade n'a pas besoin qu'on ajoute à la fièvre un acte qui peut la doubler. De plus, quelque idée qu'on se fasse de la coction, on est forcé de convenir; que c'est une opération qui exige toutes les forces de la Nature, et qu'on ne peut pas se flatter de faire impunément une distraction considérable de ces forces. Aussi doit-on diminuer la quantité et la consistance des alimens à cette époque, si l'on veut se conformer au précepte du père de la Médecine (2).

Mais quand le déclin est arrivé, que la crise est sur le point de se faire, il faut de nouveau renforcer la diète, parce que l'exaltation des symptômes dans l'état, donne lieu à une faiblesse qui peut retarder la crise, ou la rendre languissante; or, comme l'a prouvé KLOECKHOF, la crise s'exécute par un mouvement comparable à celui d'un accès de fièvre. Les alimens sont donc alors utiles comme toniques, et comme existant cet acte *fébriforme* dont la crise doit être le résultat.

3°. Certaines maladies peuvent exiger des exceptions aux règles générales. Ces exceptions sont connues par l'expérience et justifiées par le raisonnement; je ne les examinerai pas toutes : je me contenterai d'en citer quelques exemples. Les fièvres appelées gastriques ou saburrales exigent une abstinence presque totale dans le commencement, et l'aversion décidée du malade pour les alimens, a heureusement instruit les Médecins de l'état de ses besoins avant que leurs connaissances fussent suffisantes pour les apercevoir par le raisonnement. Quelle que soit la cause prochaine de ces maladies, qu'elles dépendent d'une irritation des membranes de l'estomac et des intestins, ou de la présence d'une saburre, peu importe pour l'objet dont il est question; mais nous savons que les

---

(1) *Quibus statim vigor adest, iis protinùs victus tenuis adhibendus. Quibus verò posteà vigor futurus est...... uberior cibus exhibendus, quo æger satis esse possit.*

(2) *Sub ipsum vigoris tempus, et paulò anté cibus subtrahendus.*

premières voies ne sont susceptibles de recevoir l'impression favorable que les alimens doivent y faire naturellement, que lorsqu'elles ont été agitées par des secousses spontanées, ou procurées par l'art, au moyen desquelles il s'évacue une certaine quantité de matières par les deux ouvertures du canal alimentaire. On ne doit pas être surpris de cette suspension dans les besoins ; car quoiqu'on ne soit point d'accord sur le mode de l'affection, tout le monde convient qu'elle a son siége dans les premières voies. Cet état pathologique des organes qui doivent recevoir la première impression des alimens, rend raison du désordre qui existe dans leurs fonctions et dans leurs sympathies.

Mais aussitôt que cet état s'est dissipé, quand même la fièvre continuerait, le besoin d'alimens devient plus pressant, tant à cause de l'abstinence précédente, qu'à cause de la faiblesse qui doit remplacer l'état laborieux des premières voies : aussi CELSE et GALIEN prescrivent-ils l'usage d'une diète assez forte après les évacuations qu'ont exigé non-seulement l'état gastrique, mais encore de simples indigestions ; il est inutile de dire que les alimens sont dans ce cas plutôt toniques que réparateurs. HIPPOCRATE voulait que, toutes choses d'ailleurs égales, on prescrivit une diète plus sévère pour les autres maladies aiguës de la même longueur. LORRY veut qu'on ajoute les maladies inflamatoires de l'estomac, et des intestins parmi celles qui exigent cette extrême tenuité dans les alimens.

GALIEN (1) nous avertit encore de prendre garde au choix des alimens dans le cas de faiblesse. Si elle est venue rapidement, dit-il, les alimens doivent être puissamment toniques, mais si elle date de loin, ou pour mieux dire, si elle s'est introduite lentement, il ne faut pas surprendre les premières voies par des impressions trop fortes; il convient au contraire de rendre la diète plus consistente par des degrés imperceptibles. Ce precepte est très-sage, quoiqu'il ne soit pas communément observé. En effet quand il ne s'agit pas de ces poisons qui attaquent directement la source des forces vitales, on doit reconnaître une différence essentielle entre l'affaissement qui succède à une excitation

---

(1) *Comm. in lib. de vict. in acc.* HIPP.

violente, et pendant lequel la mort peut survenir inopinément, et une faiblesse que des causes lentes ont produite, à laquelle le malade s'est accoutumé, qui le mine sourdement, et par le progrès de laquelle il s'éteint, de manière qu'on peut apprécier tous les degrés par où elle passe. Dans le premier cas, il n'y a pour ainsi dire qu'une stupéfaction de laquelle l'individu sortira par une commotion un peu forte; mais dans le second, il y a une diminution réelle de la puissance vitale; une impression trop forte acheverait d'épuiser les forces qui restent, et le malade succomberait. Je ne pousse pas plus loin ce commentaire, ces choses ne sont pas susceptibles d'évidence; il suffit que l'expérience les rende certaines. D'ailleurs je ne saurais à quel objet sensible les comparer, puisque la vie ne peut être comparée qu'à elle même.

Un jeune homme de vingt ans, attaqué de la petite vérole, était au onzième jour de sa maladie, sans que la suppuration se fit; la peau n'était point gonflée, et les pustules devenaient livides; le pouls était petit et faible; le malade s'obstinait à refuser tout remède; et les échauffans, contre lesquels il avait entendu les Médecins déclamer, lui paraissaient redoutables dans la petite vérole; son Médecin lui prescrivit des alimens solides en assez forte quantité. La fièvre se développa; la suppuration se fit, et tout alla très-bien: cette conduite doit-elle être approuvée? Je n'en dirai pas davantage sur les différences que l'espèce de la maladie doit introduire dans la diète.

4°. Quelque précaution que l'on prenne, le malade ne peut pas être soustrait à l'influence des saisons; or, si l'on fait abstraction de la nature de la maladie dont il est atteint, les effets des saisons sur les appétits et sur les besoins, doivent être les mêmes que dans l'état de santé; j'ai dit quelque chose de cette influence dans l'article IX (1). J'ajouterai que les saisons doivent être prises en considération sous un autre rapport,

---

(1) *Per hyemem et ver ventus naturâ calidissimi, somnique longissimi; per ea igitur tempora copiosiora cibaria exhibenda..... Per autumnum cibos gravissimè ferunt, per hyeme facillimè. Ver, post hyemem, secundum locum obtinet.*

c'est-à-dire, en tant qu'elles font dominer telle ou telle diathèse, et exposent davantage à telle ou telle famille de maladies. Les affections gastriques et les maladies putrides qui font les *corpora impura*, règnent plus particulièrement pendant l'été et pendant l'automne. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle HIPPOCRATE veut que les alimens soient moindres dans ces saisons, que dans les deux autres.

5°. On a déjà vu l'influence que les âges avaient sur les besoins (IX. XIII.) Les distinctions que j'ai établies plus haut entre les diverses espèces de besoin, m'engagent à commenter les préceptes d'HIPPOCRATE, rélatifs aux alimens qui conviennent aux divers âges.

Senes facillimè jejunium tolerant, secundùm, qui constantem ætatem degunt; minimum adolescentes, ex omnibus verò præcipuè pueri, atque inter ipsos qui ad actiones obeundas promptiores existunt.

On conçoit facilement que les enfans sur-tout ceux qui ont de l'activité, et en qui toutes les fonctions s'exécutent avec promptitude, ont un besoin pressant de réparation, tant à cause de leurs pertes, que de leur accroissement. On voit aussi que ce besoin doit diminuer à mesure que le corps prend de la stabilité dans sa masse et dans son volume; et que la vieillesse où les pertes sont lentes, et la réparation presque nulle; détruit presque le besoin de *nourriture*.

Cependant l'observation prouve que les vieillards sont obligés de manger assez fréquemment, et que dans les communautés réligieuses on est même forcé de les dispenser de la règle pour ce qui regarde les jeûnes. Cela tient évidemment aux retours de cette faiblesse que j'ai dit suivre l'abstinence, indépendamment de toute perte. Aussi peut-on dissiper leurs besoins avec des alimens toniques, quelque peu nourrissans qu'ils soient; le vin possède des qualités suffisantes pour les soutenir long-temps, et c'est pour cela qu'on l'appelle proverbialement le lait des vieillards.

Quand je pense que la faiblesse est le principal besoin des vieillards, et que d'un autre côté l'odorat est le sens qui a le plus d'influence sur les forces vitales, je ne trouve pas entièrement denué de ressemblance ce que DIOGÈNE LAERCE rapporte au sujet de *Démocrite*; savoir, qu'il se soutint pendant plusieurs jours d'abstinence au moyen de la seule vapeur du pain chaud. Je crois donc que les vieillards

peuvent plus se passer d'alimens nourrissans que les jeunes gens, et ceux de l'âge viril; mais je suis persuadé qu'ils ont plus fréquemment besoin de l'impression tonique que ces derniers.

Comme le besoin des enfans est principalement celui de la nutrition, et que les matières alibiles sont plus aisément digérées, quand on les présente à l'estomac, suspendues dans un liquide, HIPPOCRATE a jugé que les alimens liquides convenaient mieux à cet âge (1). Au reste, comme je ne parle des alimens que sous le rapport thérapeutique, ce précepte est presque inutile ici, puisque dans les maladies de quelque conséquence, on est dans l'usage de ne donner que des alimens liquides.

6°. On a déjà vu que les besoins variaient beaucoup chez les divers individus, relativement à leur tempérament. La manière de vivre que l'on est tenu de suivre par le rang ou la place qu'on occupe dans l'ordre social, par la profession que l'on exerce, par la contrée qu'on habite, et en général les habitudes qu'on a contractées, doivent être prises en très-grande considération; le Spartiate et le Sybarite malades ne peuvent pas être soumis au même régime alimentaire. Les personnes naturellement voraces ne supporteraient pas la diète austère qu'on prescrit dans certaines maladies. Ainsi les idiosyncrasies et les habitudes sont des motifs suffisans, pour faire des exceptions à toutes les règles générales. LORRY a bien prouvé que les détails de la diététique donnés par HIPPOCRATE ne peuvent pas, de nos jours, être mis rigoureusement en pratique, à cause de la différence qui existe entre les alimens dont on usait le plus dans l'ancienne Grèce et ceux dont nous faisons habituellement usage, entre la manière de vivre des anciens et la nôtre (2).

Jusqu'ici les alimens ont été considérés seulement comme faisant partie des méthodes curatives naturelles, c'est-à-dire, comme maintenant les forces dans un état convenable, pour que les solutions naturelles des maladies puissent s'accomplir sans obstacle; mais il y aurait bien de choses à dire sur l'objet des alimens comme moyens spécifiques. [Les

(1) *Victûs ratio humida, cum febricitantibus omnibus, tum pueris confert.*
(2) *Des alimens. t.* II. *chap. IV.*

Médecins entendent la vraie signification de ce mot]. J'ai déjà dit comment on pouvait concevoir l'action directement médicamenteuse des alimens, soit par les matières étrangères qui la contiennent, soit par la nature des molécules qui peuvent être réfractaires à l'action assimilatrice, et qui, par leur présence, peuvent modifier les forces vitales d'une manière favorable. Je n'ose pas entreprendre d'envisager les alimens sous ce rapport; la tâche me paraît trop difficile depuis que j'y ai réfléchi avec quelque attention; je me contenterai d'assigner les moyens par lesquels on peut, dans un cas donné, présumer l'utilité de certains alimens.

1°. L'empirisme. Les connaissances acquises par ce moyen sont sans contredit les plus sûres; mais elles sont lentes, et nous ne pouvons les tenir que d'un hasard heureux. C'est par l'empirisme que nous connaissons l'utilité du sagou, du salep, de quelques lichens dans les maladies consomptives de la poitrine, du sucre, et de quelques espèces de choux, de quelques autres plantes potagères, de la chair de tortue dans le scorbut, de quelques légumes farineux dans l'humidité excessive du ventre, de plusieurs fruits dans la constipation.

2°. L'analyse chimique. Si la décomposition nous découvre dans une substance alimentaire des principes analogues à ceux que nous savons être utiles dans le traitement d'une telle maladie, et si ces principes sont dans un état de liberté, de sorte que leur action sur l'économie animale ne soit point empêchée par des neutralisateurs, on est autorisé à regarder cet aliment comme préférable à tout autre, toutes choses égales.

3°. Si l'on reconnaît que les alimens, en se changeant en notre substance, peuvent conserver quelques-unes de leurs propriétés, ainsi que je l'ai prouvé, et qu'il soit d'ailleurs constant que dans certaines maladies il manque à quelque système du corps un principe analogue à celui qui abonde dans tel aliment, ne peut-on pas présumer que cet aliment convient mieux dans cette maladie ; et cette induction ne peut-elle pas être suivie dans la pratique, lorsque l'empirisme est en défaut.

4°. Les appétits. HIPPOCRATE recommande expressément de préférer des alimens mauvais à d'autres réputés bons, lorsque les premiers seront fortement appétés par les malades. Les appétits dans l'état naturel sont rangés par les physiologistes au nombre de ces suggestions favorables

que l'on désigne collectivement par le nom d'instinct. Les livres et les tablettes des praticiens sont remplis d'observations qui prouvent que les maladies de la guérison desquelles on désespérait, ont été guéries par le seul usage d'alimens tirés même de la classe que les Médecins interdisent aux malades, mais fortement appétés. Il est vrai que ce moyen de juger de l'utilité d'un aliment est sujet à erreur, à cause des appétits dépravés qu'il est aisé de confondre avec ceux qui sont favorables; mais pour distinguer ces deux sortes d'appétits, il y a des signes que nous ne pourrions pas exposer ici, sans crainte de nous écarter de notre sujet.

F I N.